

Le harcèlement moral : quelques éléments de la représentation sociale des enseignants du cycle primaire.

khaldi kaouther.
Université : 20 août
1955 à Skikda.

Introduction :

Le travail est un moyen de la réalisation de soi, de l'ouverture aux autres et de la participation du sujet à la société et à ses transformations, mais il peut être aussi un lieu où apparaissent des contraintes et des pressions de tous ordres (temporelles, techniques, organisationnelles, relationnelles...) qui sont susceptibles d'engendrer stress, souffrance et violence.

Le harcèlement moral est l'une des formes de violence dite psychologique qui a toujours existé dans le milieu du travail, mais sa dénomination est récente, et a fait l'objet de plusieurs appellations : harcèlement sur le lieu de travail, abus d'employé, abus émotionnel, maltraitance au travail, et mobbing...etc.

Christophe Dejours est l'un des premiers chercheurs qui se sont intéressés aux conditions de travail, il estime que « le harcèlement moral est une forme clinique de l'aliénation sociale dans le travail, résultant de contraintes psychiques exercées de l'extérieur sur un sujet par l'organisation du travail, les modes de gestion et d'évaluation ou de direction de l'entreprise » (Dejours, 1980).

Quant à Hirigoyen (2001) elle affirme que l'harcèlement moral « se définit comme toute conduite abusive (gestes, paroles, comportement, attitude...) qui porte atteinte, par sa répétition ou sa systématisation, à la dignité ou à l'intégrité psychique ou physique d'une personne, mettant en péril l'emploi de celle-ci, dégradant le climat de travail ».

Donc pour définir ce phénomène, on doit tenir compte du type, de la fréquence, de la durée, de la réaction de la victime ainsi que de l'intention de celui qui le perpétue, mais avant tout il faudrait préciser les notions et les idées associatives ; en un mot, les représentations sociales du harcèlement moral pour les différencier d'autres formes de violence au travail, qui sont des événements isolés.

D'une autre part, ce phénomène de société prend une ampleur considérable dans le monde du travail, le rapport du Bureau International du Travail affirme que « la violence au travail quelle soit physique ou psychologique se généralise, franchissant les frontières, elle sévit un peu

partout dans le monde, tous contextes et toutes catégories professionnelles confondus ».

La reconnaissance de l'ampleur et de la gravité du harcèlement moral doit passer par la compréhension fine des formes différentes qu'il prend selon les métiers ou professions et selon les contextes organisationnels dans lesquels il émerge. En effet, paradoxalement, le harcèlement serait plus fréquent dans les établissements éducatifs, médicaux et sociaux, institutions censées aider, soigner ou rendre service. (Desrumaux, P, 2007).

Lorsque le harcèlement moral s'installe dans un univers aussi particulier que celui du milieu éducatif, il soulève des questionnements sur la façon dont il se manifeste, en effet le milieu de travail dans les établissements scolaires a considérablement changé au cours des dernières années, il est marqué par une dégradation des conditions de travail avec une augmentation de la charge de travail liée aux effectifs élevés des élèves, ainsi que les programmes chargés. Cela induit un stress important qui engendre des conséquences néfastes pour l'enseignant.

Ainsi, la culture de la violence psychologique à gagner aussi les établissements de l'éducation, plusieurs indices de malaises s'observent chez les enseignants : tensions persistantes entre collègues, congé de maladie prolongés....etc. Freud classe le métier d'enseignant parmi les trois professions impossible avec la politique et la psychanalyse. En effet, à coté des difficultés que rencontre l'enseignant, dans l'accomplissement de son devoir, il se trouve confronté à des conflits au quotidien ce qui peut l'éloigner petit à petit des préoccupations relatives à son métier.

Cette situation doit susciter l'intérêt, des acteurs concernés, car le harcèlement moral détecté à temps peut prévenir la prolifération de ce genre de violence et restreindre les conséquences. Mais, ce n'est pas toujours évident puisqu'il s'agit d'une violence insidieuse difficile à diagnostiquer en l'absence de définition appropriée à ce contexte. En fait la difficulté réside dans la perception de ce problème par la victime, s'il s'agit réellement d'une situation d'harcèlement ou si cela provient d'une sur victimisation de la personne concerné.

Il est difficile de déceler le harcèlement moral des autres pratiques et par conséquent il serait préférable de chercher la signification et le sens de ce phénomène c'est-à-dire essayer de recueillir des données qui révèlent le contenu des représentations sociales faites à ce sujet.

Nous tenterons à travers cette étude d'analyser les représentations sociales du harcèlement moral chez les enseignants du cycle primaire, qui devraient révéler leurs perceptions et dégager leurs propres conceptions sur le problème.

Il s'agit dans cette étude, d'essayer de comprendre la façon dont les enseignants conçoivent et construisent la notion de harcèlement moral en examinant leurs connaissances sur le sujet. En effet, le harcèlement

moral est un phénomène subjectif, ou intervient les perceptions de la victime et non seulement l'intention du harceleur.

Ainsi nous nous sommes orientés vers la théorie de la représentation sociale initiée par Serge Moscovici, car elle nous permet d'aborder certaine dimension de cette réalité sociale qu'est le harcèlement moral, ainsi l'éclairage théorique apporté par le concept des représentations sociales nous semble adapté et pertinent pour cette recherche.

L'analyse du système central des représentations sociales du harcèlement moral chez les enseignants du cycle primaire, nous apportera des éléments indispensables pour établir un constat : le repérage des différents éléments constituant les représentations sociales de la population étudiée, nous apportera des informations sur la construction d'une certaine connaissance ou définition concernant notre objet qu'est le harcèlement moral.

Méthodes :

L'enquête a été réalisée auprès de 25 enseignants, les données ont été recueillies par le biais de trois procédés méthodologiques employés pour la détection du noyau central et des éléments périphériques. En effet, l'approche pluri méthodologique s'avère être la plus adéquate à l'étude des représentations sociales, car « l'utilisation d'une technique unique n'est pas pertinente pour l'étude d'une représentation, mais toute étude de représentation doit nécessairement se fonder sur une approche pluri méthodologique, articulée en trois étapes » (Abric, 1994). C'est pourquoi on a choisie trois méthodes de recueil de données :

- 1- La carte associative :
- 2- Le modèle de schème cognitif de base :
- 3- La méthode d'évocation de Verges :

Ainsi que l'analyse thématique qui constitue l'outil classique pour la compréhension des significations réelles des énoncés, son but comme méthode d'analyse de contenu est de repérer les unités sémantiques qui constituent l'univers discursif de l'énoncé. dans ces conditions il s'agit de produire une reformulation du contenu de l'énoncé sous une forme condensée et formelle, pour réaliser cette tâche, on procède en deux étapes : le repérage des idées significatives et leurs catégorisation. Ainsi par la catégorisation, nous obtenons une modalité pratique pour le traitement des données brutes. L'analyse thématique a comme but de dégager les éléments fondamentaux en les regroupant à l'intérieur de catégories, ou des thèmes qui constituent des unités sémantiques de base.

Résultats :

Ainsi, à partir des mots induits obtenus de la carte associative, et d'après les résultats obtenus, on remarque que les enseignants ont produits 175 associations à partir du mot inducteur harcèlement moral, sans compter les mots qui n'ont été cités qu'une seule fois. Il y a un grand consensus dans les représentations sociales des enseignants, d'abord, tous s'accordent à considérer le phénomène comme un ensemble de conduites abusives qui impliquent des actes à caractère violent qui sort de l'éthique et du respect du métier noble qu'ils exercent, le pourcentage de cette catégorie était le plus important (42.22%). Puis apparaissent dans les représentations, les conséquences néfastes que peut avoir une situation de harcèlement moral sur la santé psychique, elle est aussi significative, avec un pourcentage de 23.38%.

Ensuite, les représentations montrent que le harcèlement moral engendre l'atteinte à la dignité cela apparaît dans le pourcentage de 19.41%. Enfin, les conséquences dépassent l'atteinte de la personne cible, et apparaissent dans la dégradation du climat de travail qui se répercutent sur les conditions de travail cela est représenté par le pourcentage de 14.82%.

On note par ailleurs que les résultats montrent des représentations diversifiées et partagées par tous les enseignants interrogés sur le phénomène de harcèlement moral sur leur lieu de travail.

D'une autre part les résultats des schèmes cognitifs de base (SCB) nous révèle d'après le calcul de la valence totale, que le mot inducteur harcèlement moral est un élément central des représentations sociales du harcèlement moral chez les enseignants, est cela par rapport à la valence totale qui est égale à 0.68, en effet ce terme a plus de connexité avec les autres éléments de la représentation sociale, en effet le nombre de connecteurs évoqués concernant l'inducteur « harcèlement moral » a été élevé, de sorte que cet élément est apparu comme un sujet plus central pour les enseignants, on déduit alors, que les enseignants ont pu définir et arriver à déterminer le phénomène de harcèlement moral puisque il est au centre de leur représentation.

D'une autre part, le calcul des indices de valence du SCB « praxie » et du SCB « attribution » est particulièrement intéressant pour une analyse plus fine du modèle de schèmes cognitifs de base. Si on observe les valences partielles, on remarque que la valence du SCB praxie est plus élevée (0.71) que celle du SCB attribution (0.66), on déduit donc que le mot inducteur « harcèlement moral » est un élément fonctionnel ceci revient au fait que la plupart des enseignants ont une expérience assez importante dans le domaine de l'enseignement, et ont sûrement des perceptions relatives à des situations d'harcèlement moral qu'ils ont vécus eux même ou dont ils ont été témoins.

Les représentations sociales du harcèlement moral dépendent des systèmes de normes et de valeurs sociales elles sont organisées en premier

plan autour de l'atteinte à la dignité avec un arrière fond de conséquences dont l'atteinte au climat de travail, et l'atteinte à l'intégrité psychique qui s'avère inévitable face à cette agression.

La première lecture des résultats de la méthode d'évocation de Verges:montrent que les enseignants utilisent des termes différents pour s'exprimer sur le harcèlement moral, en effet, nous remarquons que le nombre de mots cités est de 75 mots avec une fréquence de 3 mots exprimés par chaque sujet, cela correspond aux 3 réponses de la phase associative de la procédure du modèle de schème cognitif de base (SCB).

La zone centrale de la représentation sociale est constituée des éléments suivants : humiliation (10), mépris (9), sentiment d'injustice (5), atteinte à la réputation (3), et ignorer (2), agression (6), insultes (5), violence (3), pression (3), manquer de respect (3), abus d'autorité (3), contrôler (3), possession (2), imposer son avis (2), maltraitance (2), frapper (2), manque de considération (2), affaiblir (2), provocation (2), détruire (2).

Si nous observant les éléments du système central, on remarque que le mot Humiliation est le plus fréquent, (10 enseignants ont cités ce mot), il est question d'agissements intimidants qui engendrent l'humiliation. De même l'élément Mépris a été évoqué 9 fois. Quant à l'expression sentiment d'injustice, sa fréquence est de 5. Tout ces éléments se réfèrent à l'atteinte à la dignité qui affecte « la victime » lors d'une situation d'harcèlement moral.

Deux autres éléments importants font partie du système central, le premier est le mot agression (6) qui reflète la perception de la violence. Quant au deuxième, il s'agit du mot insultes (5) qui renvoie une impression de mépris et du manque de respect à l'égard d'autrui.

Ces éléments se réfèrent à la conduite abusive qui indique les pratiques infligées à « la victime », en effet, l'harceleur emploie des actes caractérisés par une violence insidieuse avec laquelle se déclenche le processus d'harcèlement moral.

Presque tous les mots cités par les enseignants comme ignorance, mépris, manquer de respect, et provocation relèvent d'actes insidieux et cachés, ils constituent des agressions indirectes, il n'y a pas d'actes directs qui dévoile un conflit bien définit entre le harceleur et le harcelé.

Quant à la zone périphérique de la représentation sociale, elle se compose de deux périphéries : La première périphérie de cette représentation, désigne l'atteinte à l'intégrité psychique, et comprend les éléments suivants: blessure narcissique (5), perte de contrôle (5), frustration (3), dépression (2), perdre confiance en soi (2), colère (2), complexe (2).

Les éléments : blessure, perte de contrôle, frustration, dépression, manque de confiance en soi colère, complexe, et écroulement font partis de la catégorie atteinte à la santé psychique, sont des termes familiers. Mais la représentation blessure se distingue curieusement. De plus, écroulement, n'est pas fréquent. dans ces même cases on retrouve aussi

les termes détestation , fuite, recours à la justice, déposer plainte , se défendre, vengeance, et révolte appartiennent à la catégorie réaction de la victime qui est l'une des conséquence du harcèlement moral.

La deuxième périphérie, se réfère à l'atteinte du climat de travail et comprend les éléments suivants: climat de conflits (5), abandon de poste (2), démission (2), problèmes (2), échec dans l'accomplissement du travail (2). Les éléments périphériques sont en lien avec les éléments du la zone centrale de la représentation.

D'un autre coté, les expressions suivantes : se défendre, déposer plainte, recours à la justice, ne sont pas cités dans la phase associative du (SCB) par peur de représailles. Il faut souligner que ces termes sont apparus dans les associations de la carte associative, en effet l'aspect très spontané de la méthode associative a fait ressortir les idées ou réflexions réelles des enseignants avec tous les affects et réactions immédiates associées à ce contexte.

Discussion :

Les informations obtenues sont diverses et difficile à synthétiser, pour leur traitement on a opté pour l'analyse thématique des catégories par ordre d'importance fréquentielle des représentations. D'abord, ce qui nous paraît particulièrement intéressant c'est la présence de perceptions qui reflètent une description propre au phénomène du harcèlement moral, ces images sont des éléments centraux des représentations des enseignants.

En fait, selon les enseignants , le harcèlement moral est bien réel, chaque enseignant a la perception d'une situation appartenant au registre de la violence insidieuse qu'est l'harcèlement moral, une situation que chaque enseignant a du vivre ou a été témoin. Le souvenir de ces situations éveille les sentiments de honte et de culpabilité ainsi qu'une détresse profonde.

Le terme harcèlement moral apparaît comme un élément central de la représentation sociale selon Abric (2001), le système central « est déterminé par la nature de l'objet, par le type de relation que le groupe maintient avec cet objet, et finalement, par le système de valeurs et de normes qui constituent l'environnement idéologique du moment et du groupe ». En relation avec la théorie du noyau central les résultats de la méthodologie mise en oeuvre nous montre chez les enseignants du cycle primaire une représentation du harcèlement moral stabilisée et résistante autour de la notion d' harcèlement moral. Cette représentation nous laisse supposer que l'harcèlement moral est un phénomène connu chez les enseignants interrogés ; cela reflète les situations qu'ils ont en mémoire en relation avec cette forme de violence ainsi que les croyances qu'ils se sont fait sur le sujet.

D'un autre coté plusieurs chercheurs ont mis en évidence le fait que les individus perçoivent et réagissent aux mondes extérieurs selon

leur processus de cognition. Cela est valable pour les enseignants, cette étude montre que l'individu perçoit le harcèlement moral sous l'influence de la structure et des conditions du travail.

La description des agissements qui indiquent l'harcèlement moral est probablement issues de souvenirs de situations vécues ou rapportées par les récits des collègues se disant victimes du harcèlement moral, Abric (1993), souligne que « C'est dans le système central qu'on doit trouver la matière de la mémoire sociale »

Les enseignants avancent que le harcèlement moral dans le milieu éducatif ne se limite pas à ce qu'ils subissent du directeur, de l'inspecteur ou des collègues, mais aussi de la part, des parents d'élèves, du planton, et même de ceux qui travaillent à la cantine, à travers des attitudes hostiles (regards, et gestes). Les enseignants déclarent que le harcèlement moral est flagrant dans certains établissements, dans la plupart des cas, c'est entre collègues, et les attaques viennent souvent de façon détournée.

Les résultats obtenus nous indiquent des éléments de la représentation sociale du harcèlement moral, qui appartiennent aux catégories suivantes :

Atteinte à la dignité :

L'atteinte à la dignité semble être ce qui touche le plus l'enseignant au plus profond de lui-même, en effet, elle caractérise la souffrance liée à ce phénomène, Selon Hirigoyen (1998) la victime du harcèlement moral est atteinte dans sa dignité, et ressent de la honte et de la culpabilité, et cela parce qu'elle n'a pas su réagir ni prévoir une telle violence. Cette atteinte provoque donc la honte, « qui impose à l'individu une image dégradé de lui-même et elle engendre le repli sur soi, le sentiment d'impuissance et le silence » Soares (2001), cet état entraîne un ensemble de sentiments négatifs, surtout le manque de confiance en soi et en ses capacités à cause des critiques constantes tant sur le plan personnel que professionnel.

Les images qui apparaissent dans cette catégorie, dévoilent de façon claire les idées qui se fixent sur l'humiliation et le mépris qui entraînent la dévalorisation ressentie comme une atteinte à la dignité. Le sentiment d'humiliation et d'atteinte à la dignité est donc l'acte le plus destructeur, puisque il arrive sans alerter mais l'effet est présent, et l'impact de cette violence insidieuse est plus grand. Ainsi, humilier consiste souvent à faire des allusions méprisantes, dans le but de communiquer l'idée qu'on ne peut transmettre directement. Les enseignants affirment que « le harceleur » veut à tout prix dévaloriser « la victime » devant les autres ,ceci comprend l'intimidation pendant les journées pédagogiques et les réunions, rendre ridicule en faisant des remarques déplacés ,ou bien la provocation dans un but de vengeance.

On note aussi que le mépris a été parmi les termes les plus cités, en effet « le harceleur » éprouve du mépris non pas pour « la victime »

uniquement mais aussi pour toutes les valeurs morales qui régissent les relations entre les personnes. Ce mépris est tel que « l'harceleur » n'hésite pas à employer tout les moyens pour faire pour porter préjudices à « sa victime », pour lui la seule valeur morale qui existe est celle de la force, de la ruse, et de transgresser les règles morales. L'harceleur n'éprouve aucun respect à l'égard des autres, et encore moins face à sa « victime », pour lui le respect et les valeurs humaines sont un signe de faiblesse.

Le fait d'être ainsi ciblé, engendre un sentiment d'injustice, qui pousse « la victime » à la révolte, la fuite, sinon à subir les agressions quotidiennes. D'après les enseignants l'injustice découle du fait que la personne ciblée est souvent harcelée pour son sérieux, sa discipline et son engagement. Ils ajoutent que ce qui arrive à « la victime » n'est pas pris en considération par les différents actants, personne n'intervient pour délivrer « la victime ».

Le fait d'être humilié, de se sentir méprisé, et ignoré sont les perceptions les plus fortes qui se dégagent des représentations du harcèlement moral, en effet, l'enseignant se voit dévalorisé, lorsque on l'ignore, sans tenir compte de sa présence ou de ce qu'il entreprend.

La conduite abusive :

La perception du harcèlement moral comme processus de violence renvoie au registre de l'action agressive, en effet, les représentations des enseignants se focalisent sur les actes qu'exerce « le harceleur » pour déstabiliser « sa victime ». En effet, la conduite abusive renvoie à plusieurs actes qui apparaissent dans des gestes, paroles, et comportements d'une nature agressive qui vise la déstabilisation de « la victime » sur le plan psychique et professionnelle. La perception de cette image révèle l'existence du harcèlement moral

Pour les enseignants le phénomène englobe toutes les pratiques négatives qui peuvent exister et qui s'oppose à l'éthique et aux règles du métier noble qu'ils exercent, cela se manifeste souvent entre collègues, certains font tout pour provoquer, insinuer, intimider devant les autres pendant les journées pédagogiques ou les réunions au sein des établissements. Les enseignants essayent de déterminer la spécificité du harcèlement moral, par rapport à d'autres formes de violence sur le lieu de travail.

Les enseignants considèrent qu'il y a une contrainte exercée au moyen d'une conduite évaluée comme violente, qui se diversifie et s'intensifie, rendant les relations plus rigides, ainsi la méfiance s'installe et occupe les esprits qui sont déjà chargé par les hostilités. D'une autre part, on remarque que la plupart des enseignants décrivent les actes de harcèlement moral d'une façon détaillée et précise, mais ils n'avouent pas être harcelé.

Les insultes sont présentes dans la perception des enseignants, pour eux c'est une agression qui vient souvent sans raison apparente, puis

cette attitude est suivie de comportements qui ne traduisent pas le malentendu, bien au contraire « le harceleur » se conduit comme s'il ne reproche rien à « la victime », les enseignants avancent qu'ils se font insulter d'une façon indirecte ce qui ne laisse pas l'opportunité de répondre, surtout si ça vient d'un supérieur que se soit le directeur, ou l'inspecteur.

L'emploi des insultes dans la communication entretenue avec « la victime », dégage une impression de mépris qui exprime le manque de respect à son égard, en effet les insultes ne sont pas forcément directes, elles peuvent aussi se manifester par des insinuations. On parle aussi de moqueries sur la démarche, le style vestimentaires, ou des remarques sexistes ou racistes. Pour les enseignants, le manque de respect semble être le motif valable de ces agressions répétées, l'enchaînement des actes agressifs impose une ambiance de pression qui pèse sur « la victime », à force d'être sous pression « la victime » finit par craquer et s'ensuit des conséquences néfastes pour sa santé.

On notera qu'à travers les associations produites, le caractère de répétition n'apparaît pas d'une façon claire, il faut toutefois souligner que c'est la diversité des mots produits indiquant la conduite perverse qui constitue un aspect de répétition. En effet le harceleur utilise plusieurs techniques qu'il renouvèle à chaque fois et cela peut à notre sens se référer à la répétition qui est un critère essentiel dans la mise en place du harcèlement moral.

Atteinte à l'intégrité psychique :

Les enseignants se posent la question : pourquoi harceler ? En fait, ils ne trouvent pas de mobiles valables à ce phénomène. Nombreux sont les chercheurs qui ont posé la question du non sens dans laquelle se résume toute la question du harcèlement moral cet aspect de non sens, qui caractérise le harcèlement moral laisse « la victime » sans action, cette inaction est due à la perte de contrôle de ses capacités à réagir à l'agression.

La situation de stress et de contrainte que vit « la victime » peut altérer sa santé psychique, fragilisé par des attaques quotidiennes à petites doses, la dépression est le premier résultat de cette violence, « la victime » arrive au stade où elle ne peut résister seule face à l'agression.

D'ailleurs, l'enchaînement de l'hostilité peut détruire la « victime » sur le plan psychique, physique, et sociale. Plus l'acharnement du « harceleur » grandit, plus « la victime » tend à bien faire et à supporter la pression qui augmente chaque jour. La violence subie engendre frustration et complexe, les sentiments s'entremêlent, vient s'ajouter le sentiment d'humiliation qui résulte de la honte de n'avoir pas réagi à temps. La victime préfère affronter au quotidien les attaques agressives que de se retirer, dans un souci de garder son travail. Les enseignants pensent que ce métier est ingrat puisque ils donnent sans

recevoir, ce constat témoigne de la frustration que ressentent les enseignants, cela est dû à la non considération en retour de leurs efforts.

On remarque que les enseignants ne semblent pas se soucier des conséquences sur la santé physique en effet, ils ne mentionnent pas l'atteinte à l'intégrité physique, cela prouve qu'ils ne font pas de relation entre les conséquences psychique de ce processus de violence et l'incidence directe sur la santé. Les enseignants pensent que les conséquences sur la santé, sont dues aux efforts déployés pour réaliser les buts pédagogiques, aux effectifs importants des élèves, et aux programmes surchargés.

Atteinte au climat du travail :

L'atteinte au climat du travail est présente dans les représentations sociales des enseignants, à travers les termes suivants : le climat de conflit, les problèmes, la démission et l'échec dans l'accomplissement du travail.

Il s'agit de la perception de l'une des conséquences inévitables du harcèlement moral, en fait le phénomène engendre la dégradation des conditions de travail et affecte les relations professionnelles. Dans ce volet de la représentation, le harcèlement moral est manifesté par l'installation d'un climat de conflit, d'où émane une ambiance de haine et d'hostilité qui anime des problèmes qui ne sont ni nommés, ni traités. En effet, Hirigoyen (1998) affirme que dans la situation d'harcèlement moral, le paradoxe consiste également à faire ressentir à l'autre de la tension et de l'hostilité sans que rien ne soit exprimé à son égard. Le but du « harceleur » est de maintenir cette situation le temps qu'il faut pour pousser « la victime » à prendre des congés de longue durée, à envisager l'abandon de poste ou la démission.

Dans ce climat conflictuel, les enseignants trouvent que les buts qu'ils se sont fixés sont déviés de leur parcours et vient s'installer une lutte quotidienne contre des problèmes invisibles, auxquels ils sont contraints de faire face chacun suivant sa personnalité et sa façon de résoudre les conflits. La plupart des enseignants insistent sur l'ambiance pesante qui règne, les malentendus, les conflits, les disputes qui éclatent pour un rien, il est évident que les enseignants se sentent sous pression, cela se traduit par un malaise dans les relations avec autrui.

Les enseignants pensent que le manque d'autonomie, est du au fait qu'on leur impose d'appliquer les recommandations de la tutelle. De ce fait, la plupart des enseignants affirment qu'ils regrettent d'avoir choisi ce métier pour gagner leur vie, qu'ils jugent difficile et ingrat, cette attitude négative traduit le malaise que vit l'enseignant au quotidien

Le climat de travail ainsi altéré ne permet pas d'accomplir les objectifs tracés, les enseignants avancent qu'ils se heurtent au quotidien à des attitudes négatives venant des supérieurs, des collègues et même les parents d'élèves. Ces actes ralentissent la volonté des enseignants à accomplir leurs devoirs, ils se voient alors contraints de fuir à travers les

congé de maladie. D'une autre part, si « la victime » choisit de rester et de faire face, elle se voit proie facile pour « le harceleur » car ce dernier ne va pas épargner de moyens pour l'atteindre surtout si elle se trouve isolée car les collègues préfèrent souvent ne pas s'impliquer pour échapper au supplice que vit « la victime ».

Les représentations sociales du harcèlement moral comportent aussi une perception des problèmes issus d'hostilité, et de méfiance, malgré les tentatives de dépassement, en effet les enseignants tentent de trouver une issue à leurs problèmes, puisque le fait de vivre dans un climat de désaccord constant, entraînerait des tensions, et des contraintes. En effet, le harcèlement moral est une forme de violence qui engendre des problèmes caractérisés par l'ambiguïté, face auxquels l'enseignant reste perplexe, ainsi, la situation demeure sans résolution.

D'autre part, le harcèlement moral est perçu par les enseignants comme un obstacle qui empêche le bon déroulement des tâches de travail, en effet ils expriment le fait qu'ils sont contraints d'appliquer des programmes, des méthodes, et des objectifs déterminés selon l'idéologie du supérieur, en effet leur capacité d'initiative et leur savoir faire sont mis de côté, alors lorsqu'il s'agit d'échec scolaire, la responsabilité est mise sur leurs comptes. Comme il a été prévu dans l'hypothèse 4, les représentations sociales du harcèlement moral chez les enseignants du cycle primaire qui se basent sur l'atteinte au climat du travail.

A travers l'analyse effectuée, il ressort une structure des représentations des enseignants, dont le contenu se base sur l'atteinte à la dignité, les actes indiquant une conduite abusive à l'égard de l'enseignant, et enfin une dégradation du climat de travail. Ces trois pôles semblent organiser le champ représentationnel des enseignants.

Conclusion :

Dans notre étude, il paraît évident que le phénomène du harcèlement moral est bien connu par les enseignants, ils ont des représentations assez riches sur le harcèlement moral, ils ont utilisé des mots différents pour l'exprimer. Bien qu'ils connaissent mal les mécanismes de l'installation du processus du harcèlement moral, ils ont cependant une idée assez large des faits et des conséquences du phénomène.

Si on suit la logique des contenus des champs représentationnels des enseignants, on constate qu'il y a tout d'abord les actes du harcèlement moral, après lesquels viennent les réactions de la personne ciblée, ensuite les sentiments ressentis, et enfin, les conséquences sur le climat de travail et sur la personne, cela démontre le processus de harcèlement moral tel qu'il a été décrit dans la littérature. Cela s'explique par le fait que bon nombre d'études menées sur le harcèlement moral, se sont inspirées des récits et des plaintes des victimes.

Les représentations sociales du harcèlement moral recueillies sont révélatrices du climat qui règne aux écoles primaires, en effet, il en ressort que la violence constitue un problème très concret pour la population des enseignants.

L'objectif de l'étude était de savoir ce que dévoilent les représentations sociales des enseignants sur le harcèlement moral, l'étude de ces représentations a démontré, des images, et des perceptions différentes qui se divisent en éléments centrales et d'autres périphériques, ces images se dégagent des expressions et associations révélées.

Le noyau central des représentations sociales des enseignants constitue une image collective partagée, qui est l'atteinte à la dignité et la conduite abusive. Quant aux éléments périphériques, ils s'organisent autour de l'atteinte au climat du travail qui semble être une conséquence inévitable du harcèlement moral.

Nous pouvons retenir qu'en relation avec notre recherche les représentations sociales des enseignants du cycle primaire sur le harcèlement moral se structurent en un système central et un système périphérique qui ne sont pas en contradiction, et qui nous font découvrir une description du harcèlement moral en cohérence avec certains points de définitions dans la littérature. Il s'avère que le harcèlement moral est une souffrance qui s'inscrit parmi d'autres souffrances au travail et il importe de bien la différencier, et revenir à une définition précise et exhaustive de tous les types d'agissement.

Références Bibliographiques :

- 1- Abric, J.C. (1994).Pratiques sociales et représentations. Paris, PUF.
- 2 - Dejours, C. (1980).Travail : usure mentale, essai de psychopathologie du travail. Paris : Le Centurion.
- 3- Desrumaux, P, (2007).Harcèlement moral au travail, survictimation et problèmes du harceleur : Quand les victimes sont jugées aussi responsables que leurs harceleurs. Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale, 71.
- 4- Hirigoyen, M. (1998). Le harcèlement moral : la violence perverse au quotidien, paris : Syros.
- 5- Hirigoyen, M. (2001). Malaise dans le travail ; harcèlement moral, démêler le vrai du faux. Paris : Editions La Découverte et Syros.
- 6- Soares, A. (2001). Un phénomène au pluriel: les violences. Effectif, 4[4], 26-33.
- 7- Vogel, L. (19-20 septembre 2002).Bureau international du travail, lorsque le travail devient dangereux, travail, n°26,1. «Harcèlement moral et législation», In le bulletin d'information du Bureau technique syndical européen (BTS), numéro spécial «Le stress au travail», Disponible sur : <<http://etuc.org/tutb/fr/newsletter.html>.> (Consulté le : 21/02/2007)